

Lussers à Revoltella

16<sup>e</sup> Août 1859

En ce qui concerne la souscription antichimisme de 50.000 actions lorsque vous jugerez que le moment sera venu de la reprendre ce sera le Vic-Prés à qui je demanderai de vous donner les autorisations nécessaires à ce sujet, car le titre qui m'avait été désigné pour les souscriptions étrangères en retard étant expiré et n'ayant pas pu engager plus longtemps ma responsabilité personnelle envers la Société, ces souscriptions ont été passées dans le compte courant du Vic-Prés qui sera toujours décidé pour se conformer à son principe d'universalité de l'entreprise d'étendre l'association à d'autres pays qui ~~par~~ <sup>suite</sup> de circonstances politiques ou autres s'étaient trouvés dans le cas de ~~les prendre~~ suspendre leur participation.

Mais nous entendrons d'ailleurs plus tard à ce sujet pour les détails d'exécution.